



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

PME, commerce, artisanat, professions libérales et consommation : administration centrale

Question écrite n° 41810

Texte de la question

M. Marc Le Fur demande à M. le ministre délégué aux petites et moyennes entreprises, au commerce, à l'artisanat, aux professions libérales et à la consommation de lui fournir des indications sur les locaux occupés par les services administratifs de son administration centrale. Il souhaite connaître le nombre total de mètres carrés occupés, la surface moyenne par agent, ainsi que l'évaluation du coût par agent des loyers et charges de ces locaux administratifs. - Question transmise à M. le ministre d'Etat, ministre de l'économie, des finances et de l'industrie.

Texte de la réponse

Les services de l'administration centrale du ministre délégué aux petites et moyennes entreprises, au commerce, à l'artisanat, aux professions libérales et à la consommation occupent 3 530 mètres carrés utiles de bureau au sein du parc d'administration centrale du ministère de l'économie, des finances et de l'industrie (MINER), géré par la direction du personnel, de la modernisation et de l'administration. Cette surface représente un ratio moyen de 16,50 mètres carrés utiles de bureau par agent. La dépense budgétaire moyenne en matière d'immobilier par agent d'administration centrale est évaluée à environ 7 000 euros annuels. Les charges d'immobilisation des immeubles domaniaux ne sont pas comptabilisées dans cette estimation.

Données clés

Auteur : [M. Marc Le Fur](#)

Circonscription : Côtes-d'Armor (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 41810

Rubrique : Ministères et secrétariats d'état

Ministère interrogé : PME, commerce, artisanat, professions libérales et consommation

Ministère attributaire : économie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 22 juin 2004, page 4626

Réponse publiée le : 10 août 2004, page 6288